

Journée de visibilité « Musique & Jeune Public » - 2026

Projets musicaux relevant des musiques anciennes, classiques, improvisées, ou contemporaines

Contexte

Partant d'un constat partagé quant au besoin de mieux identifier les ensembles musicaux de Normandie et les projets qu'ils produisent et diffusent, depuis 2025 l'Odia Normandie propose des journées de visibilité en partenariat avec la Région Normandie.

Cet appel à manifestation d'intérêt est ouvert pour candidater à la prochaine journée de visibilité « Musique & Jeune Public » qui aura lieu le

30 novembre 2026

au Volcan - Scène nationale du Havre en lien avec le Ad Hoc festival.

Afin de préciser ce qu'on entend par Musique & Jeune public, nous considérons ici :

- des concerts ou spectacles musicaux conçus et adressés spécifiquement pour l'enfance et la jeunesse
- en capacité de diffuser dans des lieux de spectacle vivant ou dans des espaces dédiés à l'enfance et la jeunesse (crèches, milieu scolaire, centres de loisirs, médiathèques, conservatoires, etc.)
- des formats singuliers qui font preuve d'inventivité dans l'adresse à ces publics (dispositifs proposés, dimension participative, etc.)

Objectifs de la journée

- Augmenter la visibilité des projets musicaux portés par les ensembles indépendants de Normandie ;
- Soutenir la production et la diffusion régionale d'ensembles indépendants professionnels ;
- Faciliter la découverte et l'interconnaissance entre artistes musicien·nes d'ensembles indépendants de Normandie d'une part, responsables de programmation et représentant·es des collectivités publiques et de l'État d'autre part ;
- Favoriser la rencontre et la mise en réseau ;
- Valoriser la diversité esthétique de la création musicale régionale.

Conditions

- Être un ensemble indépendant professionnel dont le siège social se situe en Normandie et qui témoigne d'une activité régulière en Normandie
- Relever des musiques de répertoire et de création : musiques anciennes, classiques, improvisées, contemporaines
- Être impérativement disponible sur la journée de visibilité (de 1 à 3 personnes maximum par ensemble musical pourront participer) : le directeur ou la directrice artistique de l'ensemble (prérequis) + 1 à 2 personnes (par exemple : un·e responsable de production/diffusion, un·e interprète, etc.)
- Les projets présentés pourront être des œuvres au répertoire ou des projets en cours de création.

Au programme de la journée de visibilité

À titre indicatif, huit à dix ensembles musicaux pourront participer à la journée de visibilité, avec :

- des courts rendez-vous en face à face
- des présentations de projets à l'oral et des clés d'écoute des œuvres musicales qui pourront prendre différentes formes (par exemple : interprétation courte en live acoustique à visée expérientielle et/ou explicatif, présentation de dispositifs de médiation, écoute de contenus enregistrés commentés, etc.)
- des temps de convivialité favorisant l'interconnaissance
- la mise à disposition d'un espace numérique pour le partage de liens d'écoute et de dossiers artistiques en amont de la journée

Calendrier

- Ouverture de l'appel à manifestation d'intérêt : le 18/05/2026
- Date limite de réception des intérêts : le 21/07/2026 à minuit
- Annonce des équipes sélectionnées : à partir du 11/09/2026
- Journée de visibilité : le 30/11/2026

Processus de sélection

La sélection des projets sera faite par des représentant·es de l'Odia Normandie, de la Région Normandie, de la Drac Normandie et du lieu d'accueil de la journée de visibilité.

Une attention particulière sera portée à :

- La diversité des genres musicaux représentés
- La parité
- L'équilibre géographique régional

Conditions financières pour les équipes artistiques sélectionnées

L'Odia Normandie prendra en charge :

- un montant forfaitaire de 250 euros TTC par équipe artistique sélectionnée
- le déjeuner de la journée de visibilité pour les équipes artistiques sélectionnées et dans la limite de 3 personnes par équipe artistique.

Pour les équipes artistiques non-conventionnées par l'État ou la Région et dont le siège social est éloigné, une possibilité de soutien à la mobilité pourra faire l'objet d'une demande.

Ces modalités feront l'objet d'une convention de partenariat entre l'Odia Normandie et l'équipe artistique sélectionnée.

Modalités de candidature et pièces à fournir

1- Renseigner, pour le 21 juillet 2026 minuit au plus tard, le formulaire en ligne et accessible en suivant ce **LIEN**

2 - Fournir, pour le 21 juillet 2026 minuit au plus tard, par courriel adressé à arichard@odianormandie.fr des informations et pièces complémentaires :

- 1 courte présentation du projet, incluant impérativement la distribution, à quel type de public s'adresse le projet (préciser la tranche d'âge), le calendrier de production et des dates de diffusion passées et à venir, les partenaires (en précisant pour chaque item ce qui est confirmé ou en cours de confirmation), les informations techniques ;
- 1 ou des visuels libres de droit représentatif(s) du projet et/ou de la démarche artistique
- la grille des prix de cession

Dans le cadre des actions menées en faveur de la musique, l'Odia Normandie souhaite organiser des journées de visibilité dédiées et régulières. Ainsi, sous réserve de réunir les conditions de faisabilité, d'autres journées de visibilité musique seront organisées au cours de l'année 2027.

L'ensemble de ce projet est en partenariat avec



est partenaire sur la journée du
30 novembre 2026